

QUÉBEC.

Les questions d'éducation dans la province de Québec relèvent du surintendant de l'instruction publique, assisté d'un conseil qui comprend 35 membres, et qui se décompose en comités pour la gestion respective des écoles catholiques et des écoles protestantes. Les écoles sont maintenues au moyen, en partie, de cotisations municipales, et en partie de subventions du gouvernement de la province, et elles sont toutes et chacune placées sous la direction de bureaux locaux, ou de membres du clergé local.

Le tableau suivant indique le nombre des établissements d'éducation de tous rangs dans la province :—

ETABLISSEMENTS D'EDUCATION DANS QUÉBEC, 1897-98.

ÉTABLISSEMENTS.	Sous la gestion de comités.				Totaux.
		Libres.	Elémentaires.	Supérieurs.	
<i>Ecoles catholiques romaines.</i>					
Ecoles élémentaires	4,208	66	4,274	4,274
Ecoles modèles.....	340	141	481	481
Académies.....	33	94	127	127
Ecoles normales.....	2	2	2
Collèges classiques.....	19	19	19
Universités.....	2	2	2
Ecoles de sourds-muets et d'aveugles.....	3	3	3
Total.....	4,581	327	4,274	634	4,908
<i>Ecoles protestantes</i>					
Ecoles élémentaires.....	884	9	893	893
Ecoles modèles.....	53	53	53
Académies.....	26	26	26
Ecoles normales.....	1	1	1
Collèges affiliés aux universités.....	3	3	3
Universités.....	2	2	2
Ecoles de sourds-muets et d'aveugles.....	1	1	1
Total.....	963	16	893	86	979
Ecoles des arts et manufactures.....	7	7	7
Ecoles d'agriculture et d'industrie laitière.....	4	4	4
Grand total des écoles.....	5,544	354	5,167	731	5,898